

23 juin 2023 -10:00

Communiqué de presse du Risk Management Group -COVID-19 : résumé des mesures en Belgique à la veille des congés d'été

Compte tenu de la situation sanitaire toujours plus favorable, le RMG (présidé par le SPF Santé publique) ne considère actuellement plus la gestion du COVID-19 comme une gestion de crise sanitaire en Belgique.

Malgré la fin de la crise sanitaire, de nouvelles vagues de COVID-19 sont encore attendues. Les personnes âgées et les personnes à haut risque souffrant de pathologies sous-jacentes restent particulièrement vulnérables à une évolution sévère du COVID et à l'hospitalisation.

Découvrez en cette veille de congés, un résumé des mesures sanitaires encore en application :

- Le testing général

Depuis le 23 mai 2023, les tests PCR et RAT ne sont plus recommandés pour la population générale et les patients asymptomatiques.

- Le testing à l'hôpital

Les tests PCR et RAT ne sont plus nécessaires lors de l'admission à l'hôpital et sont uniquement recommandés pour les personnes vulnérables, les patients immunodéprimés ou en présence de symptômes.

Les informations détaillées du testing dans le secteur des soins de santé peuvent être trouvées dans [la Consultation ouverte urgente 9768 du Conseil Supérieur de la Santé](#).

- Le testing dans les établissements de soins collectifs

Les tests PCR et RAT ne sont plus obligatoires lors de l'admission dans les établissements de soins collectifs et ne sont recommandés que pour les résidents vulnérables. La décision d'effectuer un dépistage covid-19 doit être prise par le médecin généraliste ou le médecin responsable du centre.

- Les autotests et les test antigéniques rapides

Les autotests sont toujours disponibles en pharmacie et dans certains supermarchés. Ils continuent d'être remboursés pour les personnes bénéficiant d'un régime préférentiel.

- Présence de symptômes

En présence de symptômes tels que de la toux, de la fièvre, des courbatures, de la fatigue, il est recommandé de rester à la maison le temps que les principaux symptômes disparaissent. Si ceux-ci s'aggravent ou durent plus de 5 jours, il est préférable de consulter un médecin.

- Le port du masque

Le port du masque est uniquement recommandé en cas de symptômes pour protéger les personnes vulnérables et permettre aux personnes immunodéprimées de se protéger elles-mêmes.

- Le call-center Coronavirus

La ligne téléphonique 0800 14 689 du call-center Coronavirus a été supprimée. Le site www.info-coronavirus.be est maintenu.

- Les voyages

Les certificats de vaccination, de tests et de rétablissements ne sont plus nécessaires pour les visiteurs en Belgique.

Il est recommandé de vérifier attentivement les conditions d'entrée avant de commencer un voyage à l'étranger. Si un test antigénique rapide est requis, il est possible de le demander auprès d'un laboratoire. Si un certificat covid est nécessaire, il peut être obtenu via l'application smartphone CovidSafeBE ou en le téléchargeant sur masante.belgique.be

En Belgique ou à l'étranger, les recommandations d'hygiène doivent intégrer nos habitudes quotidiennes

Les recommandations d'hygiène visant à réduire la transmission des infections respiratoires, telles que le lavage des mains, de la distance et une bonne ventilation, sont toujours d'actualité et doivent être intégrées dans nos habitudes quotidiennes.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be